

Programme de formation à la catégorie B - CS du permis de conduire

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est $\leq$ à 750 kg.
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est $\leq$ à 3,5 tonnes.

2) Le Déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Les objectifs de la formation

- **une évaluation de départ** permet de mesurer le niveau du stagiaire, afin de déterminer un prévisionnel d'heures de formation afin d'atteindre le niveau permettant de réussir l'examen de conduite, et le coût de sa formation. Suite à cela nous établissons un contrat. L'évaluation est effectuée sur le simulateur OSCAR 2.

- **une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG)

Une formation peut-être dispensée en salle par l'intermédiaire de séries de test audiovisuels libres-corrigés, et parfois expliqués par un enseignant qualifié titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité ou par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne (Easyweb Code Rousseau)

Cours collectifs dispensés par un enseignant de la conduite, dans nos locaux selon les thèmes déterminés.

Les thèmes abordés et les compétences développés sont les suivants :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, la vitesse, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillance du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, de nuit et de jour, autoroute, les tunnels, les passages à niveau)
- Les autres usagers (partage de la chaussée, les spécificités des différents usagers)
- Les notions diverses (documents, administratif, chargement, passagers, infractions=
- Les premiers secours (protéger, alerter, secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite,)
- La mécanique et les équipements (fonctionnement, entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité, éco-responsable, éco-conduite)

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

- les 4 premières heures sont effectuées sur le simulateur OSCAR 2.

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite

L'élève dispose d'un livret d'apprentissage numérique regroupant tous les thèmes ci-dessus.

A la fin de chaque leçon, l'enseignant remplit sur l'application numérique la progression, valide la compétence et note les observations qui sont visibles sur le livret numérique de l'élève.

Les leçons de conduite sont réalisées en voiture école. Le stagiaire est accompagné à chaque fois d'un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. La durée d'une leçon est de 55 minutes environ.

Toutefois, la durée de la formation dépend de :

- L'évaluation de départ
- Du temps d'apprentissage pour valider les 4 compétences de la formation
- La motivation et l'assiduité de l'élève

Conduite supervisée - CS – ACCESSIBLE A PARTIR DE 18 ANS

C'est la même formation de base que pour le Permis B (code + 20h de conduite minimum), mais avec la possibilité, après un rendez-vous préalable (de 2h) avec le ou les accompagnants de conduite, de conduire en Supervisée, sans minimum de temps ou de kilométrage.

Cette formation n'offre pas les mêmes avantages que la conduite accompagnée mais elle permet néanmoins d'améliorer les compétences de l'élève avant l'examen du permis de conduire ou de ne pas perdre ses acquis après un échec au permis de conduire en attendant une prochaine présentation.

Toutefois, la conduite supervisée n'est valable que sur le territoire français. Le véhicule utilisé doit être muni d'un disque « de conduite accompagnée ». L'élève est soumis aux mêmes limitations de vitesse que les jeunes conducteurs.